

classes moyennes, leur production, leur pouvoir d'achat, leur capital humain et leur puissance monétaire. Ces marchés ou régions affichent une croissance rapide et soutenue et attirent du fait même l'intérêt et les capitaux des multinationales. La Chine, l'Inde et le Brésil, qui sont des exemples par excellence, influent d'ores et déjà sur les négociations commerciales internationales dans une mesure proportionnelle à leur nouvelle puissance.

Ces faits nouveaux ont considérablement modifié la dynamique du commerce international et se répercutent grandement sur la compétitivité des entreprises et la prospérité des nations. La compétitivité du Canada sera de plus en plus influencée par la profondeur et l'ampleur de nos relations avec ces pays, même sur nos marchés les plus traditionnels. Notre présence sur ces marchés n'a pas pour seul objet d'accroître nos exportations, mais aussi d'avoir accès à des intrants à des prix concurrentiels. Elle a aussi à voir avec les courants d'investissements, le développement et la protection de la propriété intellectuelle, la concertation en science et en technologie, et l'accès aux réseaux de distribution — ces éléments essentiels à la compétitivité dans l'économie mondiale. Nous devons réussir à s'associer efficacement avec ces acteurs si nous voulons continuer d'être partie intégrante de l'équation commerciale globale.

L'année 2005 nous verra tout aussi occupés à divers projets de politique commerciale. Nous concluons avec des économies émergentes des accords de promotion et de protection de l'investissement étranger notamment avec la Chine et l'Inde, nous engagerons des discussions exploratoires avec la Corée dans le but de négocier un éventuel accord de libre-échange et nous comptons sur un dénouement ambitieux du Programme de Doha pour le développement à l'Organisation mondiale du commerce. Les négociateurs canadiens participeront également à des pourparlers bilatéraux afin de conclure des accords qui ouvriront les marchés aux entreprises canadiennes et qui viendront soutenir les efforts multilatéraux concertés. Par exemple, nous continuerons à travailler à conclure avec l'Union européenne un accord sur le renforcement du commerce et de l'investissement. Ce pacte novateur devrait nous permettre de déborder des traditionnelles questions d'accès aux marchés qui sont au programme de l'Organisation mondiale du commerce. Comme autre exemple, soulignons le cadre économique Canada-Japon qui sera un moyen de solidifier davantage nos relations économiques avec cet important partenaire commercial.

Le gouvernement du Canada continuera de consulter régulièrement tous les intervenants : les provinces et territoires, les entreprises, les organismes non gouvernementaux, les municipalités et la population canadienne. Ce dialogue représente pour le gouvernement un précieux mécanisme de communication et de diffusion de son programme d'activités à long terme sur des questions très diverses.

Je vous encourage à consulter le site Web du Ministère sur les négociations et les accords commerciaux pour obtenir la plus récente information sur le programme de politique commerciale du Canada à www.international.gc.ca/tna-nacl.

L'honorable James Scott Peterson, C.P., député

